



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Projet de déclassement d'une emprise du Chemin Communal du
3ème Millénaire**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M.
Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole
GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M.
Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis
EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie
LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070554

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Projet de déclassement d'une emprise du Chemin Communal du
3ème Millénaire**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la ZAC du Pôle Sports, le chemin communal du 3^{ème} millénaire tient une place importante dans l'aménagement paysager et la vie du projet. Toutefois, il s'avère aujourd'hui nécessaire de modifier une partie de son emprise.

En effet, au regard des échanges de terrains négociés avec la société CASA, il a été convenu de lui restituer une unité foncière cohérente en évitant, comme actuellement, que le chemin rural communal traverse son site et provoque une gêne tant pour son fonctionnement que pour la sécurité des promeneurs.

Il est donc proposé de procéder au déclassement d'une emprise d'environ 1114 m² de l'actuel chemin rural, comme le montre le plan ci-joint.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer l'enquête publique prévoyant le déclassement de l'emprise du chemin communal du 3^{ème} millénaire citée ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER